

Image not found or type unknown



Avenant au contrat : engagé militaire.

Par **V.Pap's**, le **06/10/2020** à **04:53**

Bonjour,rnrnAyant re-signé pour 6 ans, je souhaiterais savoir si je peux rabaisser mon contrat de 6 à 1 an pour la reconversion. Mon premier contrat se termine le 02.02.2021. Mon nouveau régiment me disent que je suis obligé d'obtenir un CDI pour quitter l'institution.rnrnMerci pour votre aide.

Par **Tisuisse**, le **06/10/2020** à **11:45**

Bonjour,rnrnRenseignez-vous auprès du Ministère des Armées. Merci.